

Page 2

Page 3

Page 4

De la poudre aux yeux



Urgence sociale



Pour vous et avec vous



« Pouvoir d'achat » chez Renault et MFS RCI DIAC

Où sont les 1000 € ?

Une négociation au sujet du « pouvoir d'achat » a eu lieu le 22 septembre 2022 chez Renault. Elle a fait l'objet d'une **communication très « marketing »** de la direction, propagée sans honte par certains syndicats et reprise sans vérification par des médias. Au-delà de **la poudre aux yeux des primes de « plus de 1000 € »** (dont nous expliquons le détail ci-dessous), c'est une question de fond qui se pose à nous tous : Devons-nous nous contenter d'une faible prime de **500 € censée soutenir le « pouvoir d'achat »** ou bien réclamer notre dû face à une inflation galopante, c'est-à-dire des augmentations de salaires pour tous ?

Document direction Renault

Mesures de soutien au pouvoir d'achat

| | | P1 K185 (2 000 € brut) | ETAM 305 (3 100 € brut) | Cadre IIIA (4 500 € brut) |
|---|--|---------------------------|----------------------------|------------------------------|
| Transport | Prime transport | 100 € | 100 € | 100 € |
| Quotidien | Prime soutien pouvoir d'achat | 500 € | 500 € | 500 € |
| | Monétisation de 3j max avec majoration 25% | 357 € | 554 € | 804 € |
| Santé | Complémentaire santé 3 mois (base « famille ») | 315 € | 315 € | 315 € |
| Potentiel total net | | 1 272 € | 1 469 € | 1 550 € |
| % Salaire mensuel brut | | 64 % | 47 % | 34 % |
| + Augmentation moyenne avance intéressement usine | | 300 € | 300 € | 300 € |

Déclaration d'un délégué FO

Les salariés recevront au minimum 1 272 euros net entre octobre et décembre. Les intérimaires 600 euros. C'est une première. On partait de loin ce matin mais nous avons été entendus,

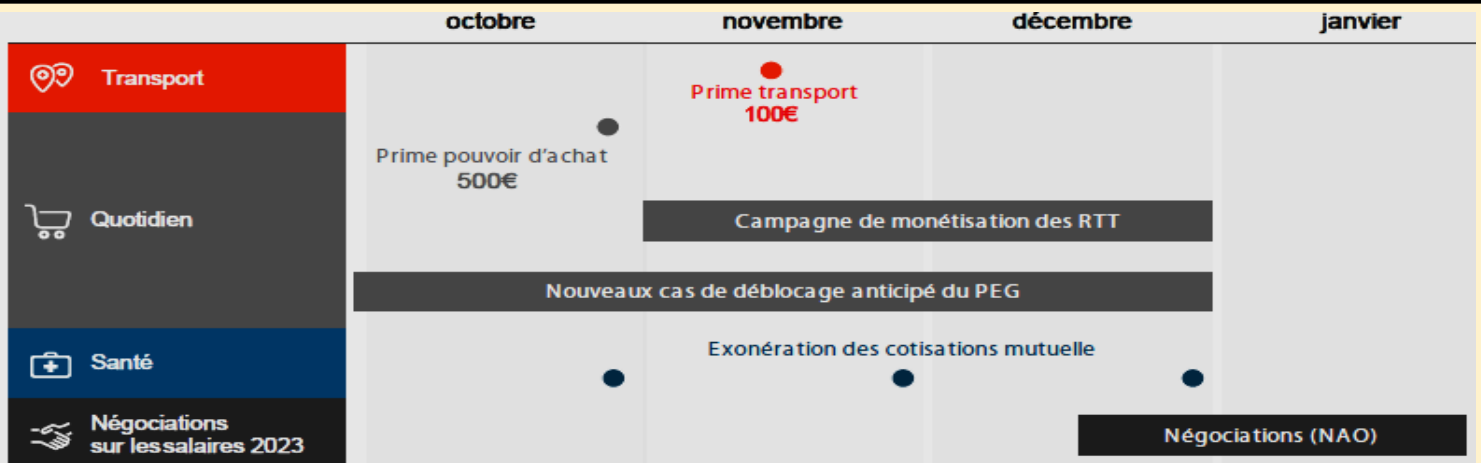
Fabien Gloaguen

Article de presse

Renault propose des primes de plus de 1.000 euros à ses employés

Ce n'est pas le grossier « plan marketing » de la direction qui va changer la réalité. Travail, qualifications et compétences des salariés sont systématiquement dévalorisés.

Document Mobilize FS – RCI - Diac



Pour qui nous prend-on ?

600 € d'aide et le reste est autofinancé par les salariés

Ce sera 500 € en octobre (prime « soutien pouvoir d'achat ») et 100 € en novembre (prime « transport »), rien de plus ! Et pour le reste, ce sont des « cadeaux » que les salariés se feront eux-mêmes puisqu'il s'agit de piocher dans ses RTT ou dans les réserves de la mutuelle d'entreprise.

Prime soutien pouvoir d'achat (dite prime Macron) ?

- ⇒ Ce sera 500 € mi-octobre pour tous les salariés CDI et intérimaires, et 0 € pour les salariés en DA ! Elle est défiscalisée pour les rémunérations < 3 smic. Pourtant la loi permet de verser aux salariés jusqu'à 6000 €. La CGT a demandé son versement également aux salariés en DA et à nos collègues intérimaires.

Prime transport ?

- ⇒ Ce sera 100 € en novembre pour les salariés CDI et intérimaires
- « Remboursement mutuelle » ? Sur la base et pas sur les options :
 - 0 € x 3 mois pour ceux qui sont sur la mutuelle de leur conjoint !
 - 26,14 € x 3 mois pour « isolé »
 - 64,26 € x 3 mois pour « duo »
 - 105,12 € x 3 mois pour « famille »

Attention : Cette « remise » sur la mutuelle ne coûte rien à Renault ou à MFS RCI Diac. Elle provient des fonds de réserve de la complémentaire santé constituée par nos propres cotisations.

Faites vos comptes

600 € ou 678.42 € ou 792.78 € ou 915.36 € suivant les cas (échelonnés sur 3 mois)

Où sont les « plus de 1000 € » ?

« Monétisation possible de 1 à 3 RTT ? : « Travaillez plus pour gagner un peu plus ! »

En 2018, les 10 plus fortes rémunérations du Groupe avaient encore augmenté de 15,6%.
Il faut la même chose pour tous les techniciens et cadres de l'entreprise.

Halte à la désinformation : pas de bobards !

Travail, qualifications et compétences des salariés sont systématiquement dévalorisés.

La défense des salaires et du pouvoir d'achat des salariés ne peut pas être réduite à des slogans creux.

A 6 mois des élections professionnelles, certains vont venir vous dire que votre pouvoir d'achat est leur combat. Pour rappel, dès le commencement de l'inflation (en octobre 2021), la CGT était seule à réclamer des mesures immédiates et concrètes pour résorber l'impact négatif de la hausse des prix sur la rémunération des salariés.

La CGT RCI Banque Diac n'a pas attendu septembre 2022 pour réagir et alerter la direction générale.

Au début de l'inflation en 2021, nous étions la seule organisation syndicale à tirer le signal d'alarme et à interpeller la direction générale sur la gravité de la situation (Cf nos tracts de 2021 et écrits en CSE).

Nos revendications salariales anticipaient déjà la forte montée de l'inflation constatée aujourd'hui.

Dès le début des dernières négociations salariales, la CGT revendiquait ouvertement :

- ⇒ **Une Augmentation Générale de 5% pour tous, avec un plancher minimal de 150 €**
au même niveau d'inflation projeté par le gouvernement à l'époque
- ⇒ **Des Augmentations Individuelles** minimales de + 3,5 % pour tous
car le smic avait évolué de + 3,1 % sur un an à ce moment-là
- ⇒ **La revalorisation des budgets primes individuelles**
Un budget spécifique de + 10% pour les cadres
Un budget spécifique de + 10% pour les techniciens
- ⇒ **Une prime de performance collective de 1 800 €**
car le fort engagement des salariés pendant deux années de crise sanitaire doit être reconnu. Les salariés ont subi des pertes de droits depuis 2018 (suppression de la prime d'ancienneté, diminution du nombre de jours de congé et blocage des augmentations de salaire en 2021)
- ⇒ **Un nouveau système de prime progressive fidélisant tout au long de la carrière**, pour assurer le maintien des salariés embauchés et formés par l'entreprise dans l'entreprise.

FACE A L'URGENCE de la forte hausse des prix, la CGT exige des mesures immédiates :

L'augmentation du salaire de base pour tous.

De **450 € brut par mois** pour les plus petits salaires à **250 € brut par mois** pour les plus élevés.

Une prime exceptionnelle "inflation 2022" de 2 000 € pour l'ensemble des salariés.

Un salaire minimum à 2000 € net / mois.

Cette revendication peut être réalisée grâce à des augmentations générales de salaires

La revalorisation salariale de la grille des coefficients de + 8 % pour tous les salariés

Sachant que le SMIC nationale a progressé de près de 8% depuis un an.

L'entreprise brasse des milliards d'euros.

Cela fait un an que la direction générale fait la sourde oreille.

Elle continue ainsi à gagner du temps et de l'argent sur le dos des salariés.



Les élus CGT sont présents pour vous.
Venez échanger avec eux concernant les actions à mener pour un changement concret.

Syndicat de site pour tous les salariés de MOBILIZE FS RCI DIAC – RENAULT
– PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – TECHNICIENS – CADRES

LA CGT – POUR VOUS ET AVEC VOUS – LA CGT

J-Michel Tiron
06 52 01 13 38

Aziz Khensous
06 25 10 45 76

André Espeso
01 49 32 33 84

Christelle Pouillet
05 57 26 49 22

Abdel Ayad
01 49 32 37 45

Contact : cgtdiac@gmail.com - Tél : 0625 104 576